

INCITATIFS VERSÉS AUX TRAVAILLEURS ADMISSIBLES

Tableau des mesures incitatives • En vigueur au 1^{er} janvier 2024

FORMATION EN LIGNE

30 \$ pour chaque tranche de 4 heures ou moins de la durée prévue de la formation

FORMATION TEMPS PLEIN

Moins de 60 km	Cours de 4 heures et moins	30 \$ / jour ou soir
	Cours de plus de 4 heures	60 \$ / jour ou soir
De 60 à 119 km		0,59 \$ / km pour un aller et un retour par jour ou soir de formation
De 120 à 249 km		160 \$ / jour ou soir de formation
		0,59 \$ / km pour un aller et un retour par semaine
De 250 à 499 km		160 \$ / jour ou soir de formation
		160 \$ / jour de fin de semaine et jour férié
		0,59 \$ / km pour un aller au début du cours et un retour à la fin du cours
500 km et plus		160 \$ / jour ou soir de formation
		160 \$ / jour de fin de semaine et jour férié
		160 \$ / jour pour la journée précédant le début du cours et pour la journée suivant la fin du cours
		0,59 \$ / km pour un aller au début du cours et un retour à la fin du cours

FORMATION TEMPS PARTIEL

Moins de 60 km	Cours de 4 heures et moins	30 \$ / jour ou soir
	Cours de plus de 4 heures	60 \$ / jour ou soir
De 60 à 119 km		0,59 \$ / km pour un aller et un retour par jour ou soir de formation
De 120 à 249 km		160 \$ / jour ou soir de formation
		0,59 \$ / km pour un aller et un retour par semaine
De 250 à 499 km		160 \$ / jour ou soir de formation
		0,59 \$ / km pour un aller au début du cours et un retour à la fin du cours
500 km et plus		160 \$ / jour ou soir de formation
		0,59 \$ / km pour un aller au début du cours et un retour à la fin du cours

FORMATION FIN DE SEMAINE

Moins de 60 km	Cours de 4 heures et moins	30 \$ / jour ou soir
	Cours de plus de 4 heures	60 \$ / jour ou soir
De 60 à 119 km		0,59 \$ / km pour un aller et un retour par jour ou soir de formation
De 120 à 249 km		160 \$ / jour ou soir de formation
		0,59 \$ / km pour un aller et un retour par fin de semaine
De 250 à 499 km		160 \$ / jour ou soir de formation
		0,59 \$ / km pour un aller et un retour par fin de semaine
500 km et plus		160 \$ / jour ou soir de formation
		160 \$ / jour pour la journée précédant le début du cours
		0,59 \$ / km pour un aller et un retour par fin de semaine

Kilométrage pour un aller.

- Il ne peut y avoir double indemnité d'hébergement.
- Lorsqu'une formation à temps plein est entrecoupée par les vacances annuelles conventionnées de l'industrie, le remboursement des frais de déplacement est accordé pour le deuxième aller-retour.
- Pour avoir droit au remboursement de l'indemnité de 0,59\$/km pour le retour, il faut assister à la formation et l'avoir suivie au complet.
- Lorsqu'une personne admissible choisit de suivre une formation à l'extérieur de sa région de domicile, alors que cette formation est disponible dans sa région, les mesures incitatives sont déterminées comme si elle parcourait 59 km pour suivre sa formation (aller) peu importe l'horaire et la date prévus de la formation.
- Aucune mesure incitative n'est payée en cas d'annulation d'une formation ou lorsque la personne n'y assiste pas en totalité.